

## DIACONIE et DEVELOPPEMENT DURABLE

*Perspective d'actions dans l'engagement de la COP 21... et au delà !*

### Effacité économique

Appliquées aux organisations (entreprises comme associations ou administrations), voici quelques pistes d'investigations à développer pour une meilleure efficacité économique.



- **Gouvernance**

Formation des bénévoles administrateurs – non-cumul et limitations des mandats – engagements « deux signatures » - transmission des informations stratégiques – partage des décisions – évaluation des décisions prises.

- **Fonctions financières - Collecte de fonds**

Appropriation des critères ISR (Investissements socialement responsables) - Mis en place ou participation à des fonds éthiques et fonds de partage – participation au Comité de la charte.

- **Politique des achats- Partage de la valeur ajoutée**

Choix des circuits courts – mise à plat des relations clients/fournisseurs – concertation sur le partage de la valeur ajoutée – analyse des livraisons (voir transports).

- **Politique d'investissement et de budget – investissement social**

Etablissement de critères pour l'investissement social – mesure des enjeux d'investissement – partage des choix budgétaires –privilège des temps longs.

- **Innovation**

Participation collective à l'innovation (encouragement) –partage avec les partenaires –constitution de forums locaux de l'innovation.

- **Communication**

Organisation d'événements n'entrant pas en contradiction avec le développement durable – demande de labels qualité pour les opérations sous-traitées (marketing) – déduplication des adresses (mailings) – production locale des impressions – transport écologique – identificateur et partage avec toutes parties prenantes (donateurs, bénéficiaires, bénévoles, adhérents, pouvoirs publics, bailleurs de fonds, salariés, grand public).